

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des sessions, le **17 octobre 2016** à 19 h 30 à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Marie-Josée Rochon, Geneviève Gilbert et Gilbert Cardinal.

Le conseiller Michel Lavoie est absent.

La secrétaire-trésorière et directrice générale Sophie Charpentier est également présente.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
 - 2. Adoption de l'ordre du jour**
 - 3. Adoption des procès-verbaux** (aucun)
 - 4. Finance et trésorerie** (aucun)
 - 5. Administration générale**
 - 5.1 Octroi de mandat pour projet d'embellissement de la rue Principale
 - 6. Urbanisme et Environnement**
 - 6.1 Reconnaissance d'un chemin privé
 - 7. Loisirs sportifs et culturels**
 - 7.1 Demande d'aide financière au Fonds de soutien aux événements touristiques et culturels (MRC de Matawinie) 2017
 - 8. Travaux publics et Parcs et Bâtiments**
 - 8.1 Embauche d'un préposé saisonnier au Service des parcs et bâtiments
 - 8.2 Octroi de mandat pour plan de signalisation des sentiers
 - 9. Sécurité incendie et sécurité civile** (aucun)
 - 10. Divers** (aucun)
 - 11. Période d'information**
 - 12. Période de questions**
 - 13. Fermeture de la séance**
-

1. Ouverture de la séance

La directrice générale et secrétaire-trésorière constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec aux membres du conseil.

Le maire Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

16-10-365 Il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

3. Adoption des procès-verbaux (aucun)

4. Finances et trésorerie (aucun)

5. Administration générale

5.1 Octroi de mandat pour projet d'embellissement de la rue Principale

16-10-366 Attendu l'intention du conseil municipal d'embellir la rue Principale ;

Attendu que ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de la ruralité par le biais du pacte rural de la MRC de Matawinie ;

Attendu l'appel d'offres public pour travaux d'aménagement de saillies sur la rue Principale ;

Attendu l'ouverture des 2 soumissions reçues et leur analyse ;

Attendu que les offres reçues dépassent de beaucoup les estimés budgétaires pour ce projet ;

Attendu que suivant l'analyse de M^{me} Karine Lussier d'Équipe Indigo, ingénieurs conseil dans ce dossier, il serait préférable de repousser la réalisation de ce projet au printemps 2017 afin d'avoir de meilleurs coûts ;

À ces faits, il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler l'appel d'offre pour travaux d'aménagement de saillies dans la rue Principale.

6. Urbanisme et environnement

6.1 Reconnaissance d'un chemin privé

16-10-367 Attendu un acte déclaratif pour une propriété de M. Donald Perron en ce qui a trait à une partie du lot 5 886 017 du cadastre rénové du Québec décrite comme servitude de passage, inscrite sous le numéro 15 908 828, enregistrée le 22 janvier 2009 et faisant référence à une partie du lot 25, rang 4, canton de Lussier, afin que la Municipalité puisse le reconnaître comme une rue privée ;

Attendu qu'actuellement, ce lot, décrit comme une servitude dans différents actes notariés, est utilisé à titre de voie de circulation depuis plusieurs années ;

Attendu que le requérant souhaite officialiser cette voie de circulation ;

Attendu la définition de rue privée dans le *Règlement sur le zonage numéro 91-351* actuellement en vigueur ;

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Rochon et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité reconnaisse cette partie du lot 5 886 017 du cadastre rénové du Québec comme rue privée, tel que permis au *Règlement sur le zonage numéro 91-351* actuellement en vigueur.

7. Loisirs sportifs et culturels

7.1 Demande d'aide financière au Fonds de soutien aux événements touristiques et culturels (MRC de Matawinie) 2017

16-10-368 Attendu que la MRC de Matawinie offre un Fonds de soutien aux événements touristiques et culturels permettant aux municipalités de déposer des demandes d'aide financière ;

Attendu que l'événement *Féerie d'hiver* prend de l'ampleur et qu'en 2017 il s'étalera sur 4 fins de semaine, soit du 28 janvier au 19 février ;

Attendu qu'un apport financier additionnel au budget alloué à cette fin permettrait de bonifier les activités et les promouvoir par renfort de publicité ;

À ces faits, il est proposé par Geneviève Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice du Service des loisirs sportifs et culturels à déposer pour et au nom de la Municipalité une demande d'aide financière au Fonds de soutien aux événements touristiques et culturels (MRC de Matawinie) 2017 pour 2 500 \$.

8. Travaux publics et Parcs et Bâtiments

8.1 Embauche d'un préposé saisonnier au Service des parcs et bâtiments

16-10-369 Attendu que l'ouverture officielle de l'aréna et son entretien quotidien nécessitent l'embauche d'une ressource saisonnière ;

Attendu l'affichage pour ce poste saisonnier;

À ces faits, il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher M. Marc St-Pierre à titre de préposé saisonnier au Service des parcs et bâtiments à l'aréna, et ce, aux conditions prévues à la convention collective de travail qui lie des employés, cols blancs et bleus, à la Municipalité

8. Travaux publics et Parcs et Bâtiments

8.2 Octroi de mandat pour plan de signalisation des sentiers

16-10-370 Attendu qu'aux termes de l'action numéro 5 du Plan de développement durable 2015-2020, il est prévu de mettre en place un plan directeur de la signalisation des sentiers afin, entre autres, d'uniformiser la signalisation dans les sentiers récréatifs non motorisés ;

Attendu l'offre de service présentée par M. Alain Roussel pour ce faire ;

À ces faits, il est proposé par Geneviève Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers :

1. de mandater M. Alain Roussel pour préparer le plan directeur de la signalisation des sentiers récréatifs non

motorisés pour la somme de 18 000 \$ plus taxes, le tout aux termes de son offre de service d'avril 2016 ;

2. que les sommes utilisées pour ce faire soient prélevées au surplus budgétaire.

9. Sécurité incendie et sécurité civile (aucun)

10. Divers (aucun)

11. Période d'information (aucun)

12. Période de questions

Aucune question n'a été posée.

13. Fermeture de la séance

16-10-371

Il est proposé par Geneviève Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit et est levée. Il est alors 19 h 40.

Sophie Charpentier, MBA
Directrice générale

Joé Deslauriers
Maire